



50/50, il est en tort et refuse de refaire un constat

Par **Cheeld**, le **04/01/2016** à **10:59**

BonjourrrrrJ'ai récemment eu un accident sur un rond-point.rnJe m'engage à l'intérieur du rond-point en même temps qu'un autre véhicule situé à ma droite qui lui, prend l'extérieur du rond-point, il glisse et percute ma portière droite. (dans le rond-point)rrrrNous avons tout deux rempli le constat, mais l'assurance m'annonce un manque de précision :rn il aurait fallu cocher la case adverse "changeait de file"rrrrRésultat je me retrouve avec un 50/50, malus a payer et voiture probablement épave (clio 1 de 1996)rrrrL'assurance me demande de refaire le constat avec écrit dessus " Annule et remplace", le soucis, c'est que l'autre ne souhaite plus répondre à mes appels. (je lui ai annoncé que je serais prêt à refaire les 3h20 de route pour venir à lui)rrrrQue faire?? Il ne veut pas refaire le constat alors qu'il est en tort.rrrn[s][fluo]Merci d'avance.[/fluo][s]

Par **Lag0**, le **04/01/2016** à **11:01**

[citation]Que faire?? Il ne veut pas refaire le constat alors qu'il est en tort.[/citation]rnBonjour,rnC'est son droit de ne pas vouloir refaire un constat que vous avez signé vous-même, preuve que vous étiez parfaitement d'accord avec ce qui y est noté...

Par **Cheeld**, le **04/01/2016** à **11:03**

En clair, j'ai tout dans l'os ? aucune démarche n'est envisageable ?